

Paris, le 6 juin 2018

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la Mission de préfiguration du Centre National de la Musique, qui nous a été confiée par le Premier ministre le 14 mai dernier et qui a été officiellement lancée le 4 juin en présence de la Ministre de la Culture, vous avez souhaité nous rencontrer afin de nous faire part de votre vision des enjeux de cette réflexion. Cette initiative témoigne de votre volonté de contribuer au succès de notre entreprise et nous vous en remercions chaleureusement.

Dans la continuité de la mission et du rapport de Roch-Olivier Maistre de 2017 comme de la concertation organisée par le Ministère de la Culture en début d'année, il nous apparaît que l'implication de toutes les parties prenantes de la filière musicale dans ces travaux de préfiguration est une condition sine qua non de leur réussite. Or, comme vous le savez, l'un des enjeux majeurs de la Mission est de définir précisément le périmètre des missions et le modèle de financement du futur établissement, attendus depuis près de 7 ans. Ceci dans la perspective cruciale de la préparation du projet de loi de finances pour 2019.

Nous avons donc décidé de nous attacher à traiter cette problématique des missions et du financement en priorité, en procédant par étapes.

Dans un premier temps au mois de juin, nous souhaitons que soit menée par la Mission d'une part, avec l'appui des administrations concernées et par les professionnels d'autre part, une évaluation du périmètre pertinent de missions du futur établissement, de sa structure de coûts et des dispositifs de financement envisageables. Puis, dans un second temps, au début du mois de juillet, nous souhaitons confronter ces travaux, dans le cadre de réunions thématiques de travail, par grande mission ou activité, avant d'en tirer les conséquences dans la préparation du projet de loi de finances.

À notre sens, cette phase d'évaluation est le préalable essentiel qui permettra à la mission parlementaire de préfiguration et ses projections, de tracer les hypothèses possibles de gouvernance et d'organisation du futur CNM.

Nous vous invitons donc, ainsi que l'ensemble des organisations concernées par le CNM, à nous adresser avant la fin du mois de juin, une contribution écrite précisant les missions que vous entendez voir le nouvel établissement assurer, leur coût et les modalités de financement envisageables. C'est là une réelle opportunité pour tout ou partie des organismes de la filière de partager, voire de faire converger leurs analyses vers un socle commun, et de coordonner leurs contributions. Cela renforcera à notre sens les positions respectives et enrichira grandement le travail en commun que nous vous proposons, avec en vue la préparation du projet de loi de finances pour 2019.

Dans l'attente de vos contributions et de l'organisation de réunions de concertation au mois de juillet, les rapporteurs de la Mission, Romain Laleix et Frédéric Béreyziat, mais aussi nos collaborateurs Bertrand Legros et Cédric Pruvost, se tiennent à votre disposition pour tout élément complémentaire.



Pascal BOIS
Député de l'Oise



Emilie CARIOU
Députée de la Meuse

Adresses de la Mission : mission.CNM@google.com

Rapporteurs

Frédéric Béreyziat (0679100689)

Romain Laleix (0664777505)

Cédric Pruvost, Collaborateur de M. Bois (0618182049)

Bertrand Legros, Collaborateur de Mme Cariou (0681224545)